

## VILLE DE SAINT-FLORENTIN

### ARRÊTÉ DU MAIRE

N° CM\_2026\_009

**Objet : Délégation de fonctions et de signature à Monsieur Daniel MAILLARD**

Vu:

- le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2122-18 et L2122-23,
- la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique ;
- le code de l'urbanisme
- la circulaire NOR/INTB1407194N du 24 mars 2014,
- le procès-verbal de l'élection du maire et des adjoints au maire,
- la délibération n°2026\_021 du 21 mars 2026 fixant à 7 le nombre des adjoints au maire,
- la délibération n°2026\_027 du 21 mars 2026 donnant délégation de compétences au maire ;

CONSIDÉRANT l'empêchement ponctuel de Monsieur le Maire pour se rendre à la Gendarmerie afin de déposer plainte pour préjudice subi par la commune ;

### ARRÊTÉ

**ARTICLE 1** : Monsieur Daniel MAILLARD, 1<sup>er</sup> adjoint, est délégué :

- pour déposer plainte, avec constitution de partie civile si besoin est, auprès de la Gendarmerie Nationale pour tout préjudice subi par la commune,

Il pourra signer tous documents et courriers en relation avec les activités ci-dessus décrites et assurer en nos lieux et places et concurremment avec nous, les fonctions et missions relatives à ces questions.

**ARTICLE 2** : ces fonctions sont déléguées à l'intéressé pour la durée du mandat.

**ARTICLE 3** : Le présent arrêté sera :

- transmis à M. le Préfet de l'Yonne pour contrôle de la légalité
- affiché dans la collectivité,
- publié au recueil des actes administratifs,
- notifié à l'intéressé Monsieur Daniel MAILLARD.

Ampliation adressée au :

- Comptable de la collectivité.

Saint-Florentin, le **03 AVR. 2026**  
Le Maire, Yves DELOT



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été notifié à l'intéressé le ..... **03 AVR. 2026**..., lui ayant été précisé que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Dijon dans un délai de 2 mois à compter de cette notification.

Signature de l'intéressé : Monsieur Daniel MAILLARD.

